DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/071/7.10 **Feuillet n°083**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Limeyrat, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**41**
Votants :	**46**
Pour :	**46**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.
Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascal LARUE
Excusés : Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT donne pouvoir à Gaston GRAND, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Maud MANIERE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Budget annexe Assainissement : admissions en non valeur

Vu l'état des produits irrécouvrables présenté par le comptable public suite à l'effacement des dettes du redevable,

Monsieur le Président propose l'admission en non-valeur des pièces présentées concernant l'assainissement non collectif pour un montant total de 432,37€ pour les exercices de 2008 à 2020.

Cette somme sera mandatée en dépenses de fonctionnement sur le budget annexe assainissement (44007) au compte 6541 (créances admises en non-valeur).

AR Prefecture
024-200041150-20230628-DE2023071-DE
Reçu le 04/07/2023

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540331 - 09/10 Fabrègue duo

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition d'admission en non-valeur des titres ci-dessus référencées pour un montant de 432,37€ ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 04/07/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230628-DE2023071-DE
Reçu le 04/07/2023